

Compte rendu de la séance ordinaire du comité de parents du
Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe,
tenue le 7 avril 2021, à 19 h, par visioconférence Teams

Sont présentes ou présents, Mesdames et Messieurs :

Assomption	Joëlle Bouthillier
Au Cœur-des-Monts	Mélanie Boulay
Aux Quatre-Vents	Virginie Leblanc
Bois-Joli – Sacré-Cœur	Daniel Malenfant
Casavant	Brigitte Gaudreau
Comité CSEHDA	Emmanuelle Bagg
De La Croisée	Hélène Vincent
De la Rcade	Daniel Côté
Des Moissons	Joanie Corbeil
Des Passereaux	Matthieu Gélinas
Douville	Patrick Timmons
Fadette	Catherine Toutant
Lafontaine	Cindy Bellefleur
La Présentation	Sophie Croteau
Notre-Dame-de-la-Paix	Camille Turcotte
Polyvalente Hyacinthe-Delorme	Julie Arsenault
Polyvalente Robert-Ouimet	Marie-Josée Continelli
René-Saint-Pierre	René Robitaille
Roméo-Forbes	Andrée Déry
Saint-Hugues – Saint-Marcel	Véronique Forcier
Saint-Jean-Baptiste	Elen Bourgeois
Saint-Joseph – Spénard	Cindy Bellefleur
Saint-Nazaire	Julie Leclerc
Saint-Pierre	Sandy Durocher
Sainte-Rosalie	Daniel Fontaine
Saint-Thomas d'Aquin	Annie Laurin (substitute)

Ayant avisé de son absence, Mesdames

Larocque	Catherine Bouchard
Saint-Damase	Mélanie Laviolette

Sont absents, Monsieur et Mesdames

Henri-Bachand	Philippe Lussier
Notre-Dame	Tania Lachapelle
Saint-Charles-Garnier	Lisane Beauchemin

Écoles n'ayant aucun représentant :

Plein-Soleil, Raymond, Roger-LaBrègue, Sacré-Cœur, Saint-André et Saint-Sacrement.

1.0 Constatation du quorum et ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19 h 04 par la présidente, madame Marie-Josée Continelli. La prise de présences est effectuée et le quorum est constaté. L'enregistrement de la rencontre débute.

2.0 Adoption de l'ordre du jour

Le point *Discussion en vue d'un avis* est ajouté en point 4.1

M^{me} Cindy Bellefleur propose et il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

3.0 Adoption du procès-verbal de la rencontre du 10 mars 2021 et suivis

Madame Julie Leclerc de l'école Saint-Nazaire est déplacée dans la liste des membres présents.

Madame Emmanuelle Bagg propose et il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

Suivis : Les deux avis révisés concernant la douance et le placement de clientèle ont été envoyés aux membres et au CSSH. Après discussions et déception de certains membres, un avis sera émis sur l'offre de service au primaire que les membres souhaitent plus diversifiée au niveau des volets (comme le soccer ou un autre intérêt). Un petit comité se penchera sur cette question.

4.0 Consultation du CSSH au sujet du placement de la clientèle de la nouvelle école primaire du Domaine sur le Vert (vidéo)

Un membre exprime le positif de la formule de l'envoi d'une vidéo avant la rencontre. Les membres ont regardé la vidéo avant la rencontre.

4.1 Discussions en vue d'un avis

Un membre relève un manque de transparence au niveau du nombre des marcheurs.

Un membre note une erreur au niveau de la description de l'École BJSC : 29 groupes de l'international, dont 9 de volet langues.

Un membre informe que les élèves qui sont dans le secteur de la nouvelle école pourraient terminer leur parcours du primaire dans l'école qu'ils fréquentent en ce moment.

Un délégué se questionne sur le nombre de locaux de l'école Saint-Charles Garnier qui ne correspondent pas.

Un délégué apprécie le scénario 1 qui inclut l'adaptation scolaire ensemble pour le matériel adapté et les ressources humaines disponibles pour eux.

Un membre se questionne sur l'indice IMSE des écoles qui voient leur clientèle changer qui n'est pas transmis.

Un membre se questionne sur les élèves qui auront la possibilité de rester à leur école. Ils seraient considérés hors secteur, donc, sur un siège éjectable.

La présidente ira chercher des réponses aux questions et le comité en discutera en vue d'un éventuel avis pour la consultation publique à venir. Les parents sont tous consultés parce que certains volets sont ouverts à tous.

5.0 Parole au public

Aucun public

6.0 Règles de régie interne

Les modifications sont en cours. Le point est remis.

7.0 Trésorerie

Les personnes intéressées au colloque de la FCPQ doivent donner leur nom d'ici le 15 avril. Une place gratuite par école est offerte par la FCPQ. Le CP offre aux membres d'offrir des places à leur conseil d'établissement si des gens sont réellement intéressés.

8.0 Comité des communications

La responsable des communications demande aux membres d'aller s'abonner à la page du Comité de parents, d'aimer et partager les publications. Elle demande aussi aux membres d'en parler à leur conseil d'établissement.

9.0 Comité de transport du CSSSH

La campagne sur la sécurité n'a pas eu lieu. Beaucoup de travaux dans la ville. Adaptations nombreuses dues à la Covid. Les couvre-visages sont bien acceptés des élèves et les chauffeurs en fournissent au besoin. Le respect des places est plus difficile. Les parents pourraient faire un travail de conscientisation auprès de leurs enfants pour qu'ils respectent les règles. Le transport collectif de la MRC sera renouvelé (des places disponibles dans les autobus scolaires offertes au public). La responsable demande aux parents de publiciser cette information (après la Covid). La responsable des communications suggère d'avoir une publicité pour la publier sur la page Facebook du comité.

Les rapports de discipline sont moins nombreux qu'à l'habitude.

Si un parent a un commentaire sur un chauffeur, il peut communiquer avec le transport au CSSSH et la direction d'école.

10.0 FCPQ

Colloque du 25 au 29 mai. Plusieurs ateliers variés offerts. La déléguée rappelle les FCPQ express. Le conseil général se tient le samedi 10 avril. La déléguée a participé au Forum EHDAA le 20 mars dernier.

11.0 EHDAA

Les règles de régie interne ont été au cœur de la dernière séance.

12.0 Nouvelles du c.a. du CSSSH

Dernière séance le 23 mars dernier. La prochaine séance publique est le 18 mai 2021. Tous sont les bienvenus.

13.0 Coups de chapeau dans nos écoles

École Saint-Hugues – Saint-Marcel : Finale locale de *Ose entreprendre* : 2 lauréats de l'école passent à la finale régionale.

14.0 Correspondance

Lettre reçue d'un regroupement de parents qui dénoncent les consignes sanitaires (le port du masque). La présidente fera parvenir la lettre aux membres. Un membre fait un survol du sondage effectué auprès de 80 parents répondants.

15.0 Varia

Aucun varia

16.0 Levée de la séance

Madame Sophie Croteau propose et il est unanimement résolu de lever la séance à 21 h 28.

TOUTES DISCUSSIONS ET TOUS LES AVIS DONNÉS PAR LE COMITÉ DE PARENTS DOIVENT L'ÊTRE DANS LE MEILLEUR INTÉRÊT DE L'ÉLÈVE.